

DISCOURS DE
MONSIEUR MOHAMED AG ERLAF, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
DE LA REPUBLIQUE DU MALI

DIX-HUITIEME CONFERENCE GENERALE DE L'ONUDI
Abou Dhabi, 6 novembre 2019

Monsieur l'honorable Ministre de l'Énergie et de l'industrie des Émirats arabes unis,
Monsieur le Directeur Général de ONUDI,
Mesdames, Messieurs les ministres,
Distingués chefs de délégation,
Mesdames, Messieurs.

Je voudrais adresser mes chaleureuses félicitations à l'honorable ministre de l'Énergie et de l'industrie des Émirats arabes unis pour sa brillante élection à la présidence de cette dix-huitième conférence de l'ONUDI.

J'aimerais lui exprimer notre soutien et notre disponibilité à l'accompagner dans sa tâche.

Dans le même temps, je voudrais adresser mes sincères remerciements aux plus Hautes autorités des Émirats Arabes Unis pour l'accueil chaleureux et cordial dont ma délégation et à moi-même sommes l'objet depuis notre arrivée à Abou Dhabi.

J'associe à ces remerciements, le Directeur Général de l'ONUDI et toute son équipe. Notre engagement à participer à la promotion d'un développement industriel inclusif et durable ne fera pas défaut.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI

La réduction de la pauvreté, les migrations et la radicalisation des jeunes ne trouveront de solution durable que lorsque les pays d'origine de ces jeunes parviendront à leur fournir, de manière endogène, des emplois durables et décents.

Sans alternative réelle, les jeunes, bras valides et avenir de leurs pays, opteront pour le rêve d'une vie meilleure ailleurs ou pour l'enrôlement dans des brigades extrémistes de tout genre dont la rhétorique leur promet de compenser tous leurs espoirs non comblés.

Le Gouvernement du Mali est convaincu que l'Industrie a une forte capacité de générer des emplois et des richesses.

Conformément aux orientations de SEM Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de l'État, le Gouvernement a initié une politique visant à promouvoir un développement industriel ordonné, rapide, durable et équilibré, générateur d'emplois et permettant une contribution à la formation du PIB de 42% à l'horizon 2025.

Ces orientations ont été données après un diagnostic des principales contraintes auxquelles le développement industriel du Mali est confronté :

- L'insuffisance d'infrastructures de base ;
- Le coût élevé des facteurs de production notamment l'électricité et l'enclavement du pays ;
- La vétusté des équipements et matériels de production ;
- L'insuffisance de ressources humaines qualifiées ;
- La qualité de la production ;
- La faible articulation entre l'industrie, la recherche et les autres secteurs de l'économie.

La Politique de Développement Industriel du Mali a été réorientée vers l'articulation à créer entre l'Agriculture et l'Industrie, dans la perspective de la transformation des produits locaux par l'implantation dans les zones de grande production agricole, de nouvelles unités industrielles.

Ses principaux axes stratégiques intègrent :

- Le développement des chaînes de valeur ;
- L'amélioration de la compétitivité ;
- La promotion de l'utilisation des énergies renouvelables ;
- L'amélioration du climat des affaires ;
- Le développement des grandes infrastructures ;
- La facilitation de l'accès au financement et au crédit ;
- La prise en charge des questions transversales du genre et de l'Environnement ;
- La promotion de la normalisation, de la qualité, de la propriété industrielle et de la maintenance industrielle ;
- L'organisation des pôles industriels ;
- La promotion de l'innovation et du transfert de technologies ;
- Le développement des capacités et des compétences.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI

Si le nombre d'unités industrielles au Mali a presque doublé ces huit dernières années, la contribution de l'industrie à la formation du PIB reste faible.
Elle est estimée à 12,9% en 2018, en dessous des prévisions de 8 points.

Le Gouvernement de la République du Mali se félicite de la qualité de sa coopération avec l'ONUDI.

Il souhaite l'établissement rapide d'un Programme Pays qui inclurait la réalisation des projets relatifs

- Au développement à l'exportation de la viande ;
- A l'amélioration de l'infrastructure de qualité des filières mangue, karité, viande et gomme arabique,
- A la réhabilitation du secteur des peaux et cuirs ;
- A l'actualisation du Plan national sur l'interdiction des polluants organiques persistants
- A l'utilisation des énergies renouvelables pour l'atténuation des effets du changement climatique,
- A l'insertion professionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat et les emplois productifs dans le secteur privé.
- Au développement des capacités institutionnelles en matière de politique industrielle.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général de l'ONUDI

Le Gouvernement du Mali aimerait attirer l'attention des généreux donateurs de l'ONUDI sur la situation toute particulière des Pays les moins avancés confrontés aux problèmes sécuritaires dus aux attaques terroristes répétées qu'ils subissent.
Ces problèmes de sécurité mobilisent une partie des ressources qu'ils auraient pu consacrer à leur développement industriel.

La communauté internationale a un devoir de solidarité à leur égard afin qu'ils soient au rendez-vous de « Industrie 2030 », capables d'innover et de participer à la transformation de l'avenir de l'humanité.

Je vous remercie de votre aimable attention.